



Finale du Championnat de Normandie 2025

Course en ligne

Léry > L'île au moines 15 juin 2025

Cette épreuve comptera aussi pour la finale du trophée de l'EURE 2025



seine
eure
agglo



La CR NEV Normandie et ses clubs partenaires, la FFESSM Normandie, le CODEP 27, les villes & villages traversés, Seine Eure Agglo, ainsi que la région Normandie et le conseil départemental vous invite à la finale du championnat de Normandie course en ligne, Cette course sera également la finale du Trophée de l'Eure et est ouverte à toutes les catégories.

Organisation:

CR NEV Normandie – Seine Eure Agglo - AONES Canoë Kayak – Paggiaie Passion Val-de-Reuil-Conseil départemental de L'Eure - Conseil Régional de Normandie – Les clubs FFESSM Normandie partenaires.

Pour toute demande d'information complémentaire, vous pouvez contacter **Christian Tampigny-Durel** au 06-31-31-62-59 ou **Yves DUBOIS** au 06-19-59-15-64

Sécurité:

CRNEV Normandie et Canoë Kayak

Compétition:

Voir Comité de Course

Médecin:

Médecin de garde



Lieu et horaire de rendez-vous et plan d'accès:

Rendez-vous à **08h30** à Martot, chemin de halage (27400). Le stationnement s'effectuera sur le parking (le long du chemin du halage)

(un fléchage sera réalisé)

Plan d'accès :



RD 321 arrivant de Pont de l'Arche en direction de caudebec les elbeuf, au feu rouge à Martot prendre à droite en direction du chemin de halage.

- 9h00 accueil des compétiteurs et remise des dossards
- 9h30 réunion des responsables et chefs d'équipe, **élection du représentant des nageurs**, présentation du parcours.
- 09h45 départ des navettes pour Léry (transport à la charge des compétiteurs)
- 10h35 Appel, Contrôle matériel, tenue et photo de groupe
- 10h45 départ de la course.

A l'issue de la course, des viennoiseries et une boisson chaude seront servies.



Ensuite, vous pourrez vous restaurer sur place, des tables et des chaises seront mises à disposition.

Un food-truck **La petite marmite de Fab** sera présent, pour éviter des attentes et faciliter la tâche au food-truck, nous vous conseillons de réserver votre menu au (0651151149 ou lapetitemarmitedefab@gmail.com).

Il vous sera proposé un menu à douze euros : un burger frites ou une saucisse du cotentin (grosse saucisse aux oignons) frites, un dessert du moment (une part de cake ou de gâteau au chocolat) et une boisson (eau ou boisson sucrée non alcoolisée).

Les tarifs hors menu sont les suivants :

- Burger frites ou saucisse du cotentin frites : 9€
- Part de gâteau ou cake : 2.50€
- Boissons : 1.70€ (sauf eau 1.00€)

- **15h00** proclamation des résultats de la manche du jour.

Puis remise des prix pour le championnat de Normandie et le trophée de l'Eure.

Tout absent non excusé lors de la remise des prix se verra déchu de sa récompense au profit du compétiteur suivant au niveau du classement.

(Nota : Ces horaires sont susceptibles d'être légèrement modifiés en fonction des aléas de l'organisation)



Détail du Parcours:

La course se déroulera entre le pont de Léry et l'île aux moines à Martot, soit un parcours de 12,9 kms. (Voir détail)



NEV-FFESSM-Projet Finale



Numéro de trace : 258567

Code d'accès : 3179

Lien vers la trace :

<https://tracedetrail.fr/fr/trace/258567>

Copier le lien

Un parcours jeune pour les catégories : poussin (e) benjamin (e) minime pourrait être mis en place d'environ 3.5 kms, s'il y a plus de quatre inscrits.

**En cas de crue ou de problème, la course sera déviée sur un autre parcours :
Poses ou Louviers- Le Vaudreuil selon les conditions.
(Voir parcours en annexe)**

Modalités d'inscription:

Afin de pouvoir vous fournir un cadeau finisher de qualité nous sommes dans l'obligation de clôturer les inscriptions trente jours avant l'épreuve



Inscriptions obligatoires avant **le 15/05/2025** sur : <https://www.le-sportif.com>:



<https://forms.registration4all.com/RE.aspx?E=208331&RORG=OW>

Inscriptions : 12€ par nageur à régler lors de l'inscription sur le site du Sportif.com (boissons chaudes et viennoiseries comprises)

Rappel sur les formalités d'inscription:

Présentation de la licence F.F.E.S.S.M. à jour pour la saison 2024-2025.

Présentation d'un certificat médical pour la pratique de la « nage en eau vive en compétition » daté de moins de 1 an.

Autorisation parentale pour les mineurs. (Formulaire joint)

Présentation d'une assurance complémentaire individuelle souscrite auprès de la FFESSM (loisir 1,2 ou 3) ou d'un autre organisme mentionnant la couverture de la nage en eau vive en compétition.

Autorisation parentale pour les mineurs pour tout prélèvement nécessitant une technique invasive lors d'un contrôle antidopage. (Formulaire joint)

Les nageurs multi-club devront fournir une attestation d'autorisation signée.

Tous les documents seront à télécharger sur la plateforme d'inscription du Sportif.com.

Les nageurs devront être équipés d'une protection thermique adaptée. Tous les flotteurs doivent être conformes au règlement.

Tout nageur présentant un équipement non conforme au règlement ne pourra prendre le départ.

Rappel sur les dimensions réglementaires des flotteurs pour participer au sélectif :

- Longueur comprise entre : 0,60m et 1,60m
- Largeur comprise entre : 0,40m et 0,80m
- Hauteur comprise entre : 0,20m et 0,50m

Tout flotteur non conforme, ayant échappé au contrôle initial, entraînera systématiquement la disqualification du nageur.



Possibilités d'hébergement:

Louviers:

- Hôtel le Pré St Germain, tél : 02-32-40-48-48
- Hôtel Le Juhl's, tél : 02-32-40-40-02

Val de Reuil:

- Hôtel Première classe, tél : 02-32-50-61-54
- Hôtel Kyriad, tél : 02-32-61-06-06

Le Vaudreuil:

- Hôtel Formule 1, tél : 08-91-70-52-78
- Hôtel du Golf, tél : 02-32-59-02-60

Base Léry-Poses en Normandie:

- Chalets : Tél : 02-32-61-35-05
- Camping : Tél : 02-32-59-11-86

Vous pourrez également trouver des campings et des chambres d'hôtes à proximité.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter l'Office de Tourisme de Louviers au 02-32-40-04-41

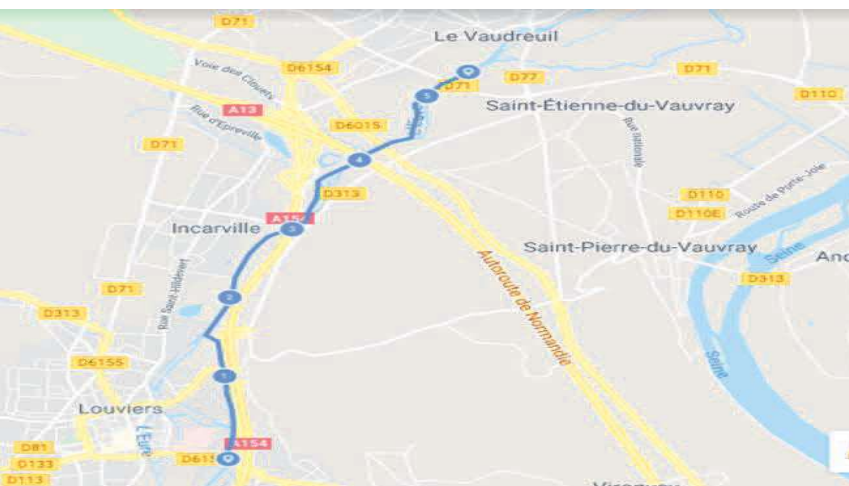
<http://www.tourisme-seine-eure.com/>



Annexe:

Parcours de substitution en cas de crue ou autres problèmes

Louviers-Le Vaudreuil



NEV-FFESSM-LOUVIERS-Patinoire-Le Vaudreuil



Numéro de trace : 216605

Lien vers la trace :

<https://tracedetrail.fr/fr/trace/216605>

 Copier le lien



Lac du Mesnil :

NEV-FFESSM-Grand Parcours de substitution



Numéro de trace : 259101
Lien vers la trace :
<https://tracedetrail.fr/fr/trace/259101>

[Copier le lien](#)

</> Rendez-vous dans votre [espace utilisateur](#) pour récupérer le code d'insertion sur votre site



**FINALE CHAMPIONNATS DE NORMANDIE DE COURSE
EN LIGNE 2025
& FINALE
DU TROPHEE DE L'EURE
DIMANCHE 15/06/2025**

Organisateurs : **Christian Tampigny-Durel & Elizabeth FRAIZE**

COMITE DE COURSE

Directeur de course : **Christian Tampigny-Durel**

Responsable sécurité : **Jean-Pierre AUPERIN** secondé par : **Didier Metais**

Responsable chronométrage : **Elizabeth FRAIZE**

Starter : **Elizabeth FRAIZE**

Juge arrivée : **Elizabeth Fraize & José ROUSSELIN**

Responsable informatique : **Christian Tampigny-Durel**

Responsable matériel : **José ROUSSELIN**

Médecin fédéral : **Médecin de garde ou Christophe Martinet**

Délégué fédéral : **Christian Tampigny-Durel**

Secrétariat : **Christian Tampigny-Durel**

Réclamation : Jury de Compétition

Pour le reste des modalités de l'organisation, consulter l'invitation à l'épreuve et le plan de prévention.





PLAN DE PREVENTION

FINALE CHAMPIONNATS DE NORMANDIE DE COURSE EN LIGNE 2025 & FINALE DU TROPHÉE DE L'EURE DIMANCHE 15/06/2025

Le Dimanche 15 juin 2025, la CR NEV commission sportive eau vive FFESSM Normandie, le CODEP 27/CD NEV27, la ville de Martot & les communes traversé par le parcours, ainsi que la région Normandie et le conseil départemental organise la finale régionale pour les championnats de course en ligne.

Cette course sera également la finale du Trophée de l'Eure.

Une dérogation permanente de nage dans la rivière de l'Eure a été accordée par la Communauté d'agglomération Seine Eure (Service rivières et milieux naturels) est également informée de cette manifestation .

Le départ est prévu :

Au pont de Léry.



A Martot au niveau de la cale de mise à l'eau
(Il faut prévoir entre 2h30 et 3h30 de course) Environ 12,3 km.

La sécurité sur l'eau, sous la responsabilité de Fabrice Papi, sera assurée :

- Par le club de canoë kayak de l'A.O.N.E.S & PAGAIE PASSION VDR.

La sécurité terrestre, sous la responsabilité de Fabrice Papi, sera assurée :

- Par la présence à mi-parcours de 2 personnes (secouristes plongée) en véhicule avec pharmacie et oxygénothérapie.
- Par la présence à l'arrivée du responsable de la sécurité avec pharmacie et oxygénothérapie.
- Une liaison par téléphone portable /VHS aura lieu entre les équipes
- Le canal de communication VHF sera déterminé le 16/03/25.
- **En cas d'incident/accident, le responsable de la sécurité, Fabrice Papi sera contacté au 06-10-38-34-10 ou par VHF.**
- C'est le responsable de la sécurité qui coordonne les secours et fait appel au SAMU (15) ou médecin de garde si nécessaire.

Le nombre de participants sera déterminé après la date du 15/05/25 (date butoir d'inscriptions)
Nous attendons environ 80 nageurs.

En cas de crue sur le parcours initialement prévu, un parcours de substitution à Poses pourra être mis en place selon les conditions (Voir parcours en annexe)



Annexe :



Annexe :

En accord avec la municipalité de MARTOT le stationnement pour les compétiteurs se fera sur la rue du barrage, un fléchage sera mis en place avec un bénévole pour l'entrée de la zone de stationnement. La municipalité fera un arrêté municipal. Il vous faudra présenter une justification de participation à la manifestation à minima l'affiche de la manifestation.



Nous préconisons que lors de votre venue que le maximum de compétiteur soit déposé à Léry sur la zone du départ, nous y mettrons une équipe de bénévole pour la surveillance, et que les chefs d'équipe viennent confirmer leurs nageurs et stationner les véhicules sur le parking dédié à MARTOT, nous vous rappelons que les navettes seront à la charge des clubs.

N'oubliez pas de réserver vos repas par l'application ou directement auprès du Food-Truck pour éviter les attentes !

Bonne préparation à toutes et tous.

Un parcours jeune pourrait être mis en place sous condition d'avoir un minimum de candidat.

Lors de l'envoi des confirmations d'inscription avec votre numéro de dossard vous recevrez des informations complémentaires.

En référence aux dispositions légales et réglementaires des articles L321-1 à L321-4 du Code du Sport, je soussigné Pierre LAFONT, représentant la Société de courtage en Assurances LAFONT ASSURANCES, atteste que :

L'association **FFESSM Normandie**, dont le siège est 8 RUE DE LA VASTINE - 27300 Boissy-Lamberville,

de par son affiliation à la **FEDERATION FRANCAISE D'ETUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS**, dont le siège est 24, quai de Rive Neuve, 13284 MARSEILLE Cedex 07, est assuré(e) par la police RESPONSABILITE CIVILE N° **11010781104**, portée par la Compagnie :

AXA Frances IARD S.A. au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 R.C.S. Nanterre, TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460, Siège social : 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex, entreprise régie par le Code des assurances,

garantissant les conséquences pécuniaires de sa **Responsabilité Civile** pour l'étendue et le montant des garanties* ci-après annexés, **dont l'occupation temporaire des locaux inférieure à 90 jours cumulés par an par assuré.**

La présente attestation est valable du **01/09/2024** au **31/08/2025**.

Elle ne peut engager son signataire, la Société qu'il représente et la Compagnie d'Assurances en dehors des limites prévues par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Cabestany, le 06/02/2025.

Le Courtier

LAFONT ASSURANCES S.A.S
Centre de Services
Zone d'Activités Mixte du Moulinas
2 rue du Moulinas - 66330 CABESTANY
Tél. +33 (0)4 68 35 22 26 - Fax +33 (0)4 68 35 11 05
contact@lafont-assurances.com
Siège Social : 2 rue Jean Lantier - 75001 PARIS
RCS Paris 788 431 468 - Immatriculation ORIAS 12 068 741

*Les activités exercées par des établissements ou des installations **permanentes** restent garanties exclusivement dans les pays suivants : France (y compris Départements et Régions d'Outre-mer, Collectivités d'Outre-mer et Collectivités sui generis), Andorre et Monaco ainsi que Belgique, Hongrie, Espagne, Grèce et Italie.

ANNEXE : TABLEAU DES GARANTIES - CONTRAT N°11010781104

GARANTIES	MONTANT	FRANCHISES
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que ceux visés au paragraphe « autres garanties » ci-après)	15.000.000 € par sinistre et par année d'assurance	Voir ci-après Selon la garantie
Dont :		
Dommages corporels	15.000.000 € par sinistre et par année d'assurance	NEANT sauf : 1- dommages immatériels non consécutifs, biens confiés, vol par préposés, pollution accidentelle : 10 % du dommage, mini 169 € / maxi 1688 €.
Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus	15.000.000 € par sinistre et par année d'assurance	
Dommages « après livraison »	15.000.000 € par sinistre et par année d'assurance	
Faute inexcusable (dommages corporels) (Article 3.1 des Conditions Générales)	10.000.000 € par année d'assurance Dont 1.000.000€ par sinistre	
Reconstitution de documents/médias confiés	30.000 € par sinistre et par année d'assurance	
Responsabilité environnementale (Article 3.6 des Conditions Générales)	50.000 € par année d'assurance	
Défense (Article 4.4 des Conditions Générales)	Inclus dans la garantie mise en jeu	
Recours (Article 3.7 et 4.4 des Conditions Générales)	50.000 € par litige	
Atteinte accidentelle à l'environnement (tous dommages confondus) (Article 3.6.1 des Conditions Générales)	5.000.000 € par sinistre et par année d'assurance	
Dommages immatériels non consécutifs	5.000.000 € par sinistre et par année d'assurance	
Dommages aux biens confiés (Article 3.4 des Conditions Générales)	500.000 € par sinistre et par année d'assurance	2- dommages matériels causés au matériel de plongée, appareils audio visuels, téléphones portables, tablettes, lunettes et matériel optique : 150 €.